



Giro.com

NOVEMBRE
2010

LE MOT DU MAIRE

L'investissement

Il ne manque pas de définitions pour traduire l'investissement. Je retiendrai celle-ci « implication personnelle dans la vie sociale par des actions, la réalisation de projets ».

Giro.com d'octobre attire notre attention sur une implication personnelle : la rénovation de la fontaine du "trou du loup" menée à bien par des habitants du quartier des "Prés Heyd" plus exactement des rues Sous la Côte et d'Auxelles, plus précisément encore par Edmond et Gary PANNIER, Bernard et Gérard JEANBLANC et Gilbert LAMIELLE civiquement engagés sur ce projet.

Bien sûr que la commune aurait pu le faire elle-même, elle en a les moyens mais l'important, ce qu'il faut savoir apprécier, ce n'est pas ce que la commune aurait pu faire, c'est ce qu'ils ont fait. Ils se sont réapproprié leur espace de vie, leur quartier. Ils ont tissé les premiers fils d'un lien social. Ils nous invitent à les rejoindre dans ce but de vie : vivre ensemble autrement dans nos quartiers, nos rues, en nous engageant dans des actions similaires où vos élus vous accompagneront sans faille dans vos projets.

Vivre ensemble ce n'est pas vivre les uns à côté des autres. C'est créer des occasions pour se retrouver, faire des choses ensemble, vivre avec sa commune. Pourquoi ? Pour se connaître, mieux se connaître, s'écouter, se respecter et, avec le temps, en arriver à s'apprécier pour nos qualités respectives, s'accepter avec nos défauts et par là même, faire vivre, revivre la solidarité, cette valeur sociale que d'aucuns traduisent comme : « dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes, moralement obligées les unes par rapport aux autres » qui aujourd'hui, plus que jamais, est indispensable à une vie en société.

Et vous qu'en pensez vous ?

JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE

La journée nationale du commerce de proximité a connu un franc succès dans notre commune avec la participation de nombreux commerçants engagés dans le cadre de leur association. En témoigne la photo ci-dessous de l'animation musicale

sur la place des Mineurs et du stand "apéritif" dressé par le nouveau restaurant le "Carpe Diem". Quand le commerce de proximité bouge, c'est tout le village qui s'anime. Alors, avec la municipalité, soutenez notre commerce !



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE

Quinze conseillers sont présents et 2 sont représentés pour une petite séance dont l'ordre du jour comporte seulement 4 points.

Le premier point vise à compléter les délibérations précédentes prises en vue d'organiser et de faciliter la construction du bâtiment de Centre Socioculturel sur la place des Commandos d'Afrique. Au fur et à mesure des études, des besoins d'aménagement du périmètre cédé à la Communauté de Communes sont apparus et il convient donc aujourd'hui de céder un complément de parcelle pour une contenance de 18,17 ares. Le prix de cession des terrains n'est toutefois pas modifié par cet ajustement toutefois les frais encourus seront pris en charge par la CCHS. Le conseil approuve cette cession à l'unanimité.

Le deuxième point porte sur le renouvellement de l'opération "carte avantages jeunes" organisée par le Conseil Régional. Ce renouvellement est approuvé à l'unanimité. La "carte avantages" se transforme cette année en "pack avanta-

ges jeunes" (moins de 26 ans et même jusqu'à 30 ans pour les étudiants). Ce "pack" (disponible au Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse pour la modique somme de 7 €) permet aux titulaires non seulement d'accéder gratuitement à de nombreux services (dont la médiathèque de Giromagny) mais aussi d'obtenir de substantielles réductions pour de nombreuses activités. L'engagement de gratuité pris par la commune permet aussi à la médiathèque de recevoir des subsides du Conseil Régional pour compléter ses collections (à hauteur de 5 € pour chaque titulaire inscrit à la médiathèque).

En troisième point, dans le cadre de la transformation du POS en PLU le maire, Jean LEFEVRE, propose l'instauration d'une taxe forfaitaire sur la cession des terrains qui deviendront constructibles et donc bénéficieront d'une plus value du fait de changement de zonage. Cette taxe dont le montant s'élève à 6,66% de la valeur de cession (loi 2006-872 du 13 juillet 2006) est destinée à couvrir une partie des frais de viabilisation des zones

concernées. Elle s'appliquera uniquement sur les terrains nus cédés à titre onéreux pour la première fois à partir du changement de zonage. Le conseil approuve ce projet à l'unanimité.

Le quatrième point, en lien avec le premier, porte sur le déclassement d'une parcelle de terrain du domaine public

(AP 437) pour l'intégrer dans le domaine privé communal et ainsi en permettre la cession à la CCHS dans le cadre de la construction du pôle culturel. L'action fait suite à l'avis positif rendu par le commissaire enquêteur suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 au 30 juin. Ce déclassement est approuvé à l'unanimité.

RUE GERMAIN LAMBERT

Perceuses, moteur sans soupapes, turbines, moulins à farine, machines-outils, engins forestiers et ... automobiles ! Derrière cet inventaire "à la Prévert" se cache un nom, celui de Germain LAMBERT qui fut l'un de nos illustres concitoyens de 1945 à 1954.

Né en juillet 1903 à Passavant, en Haute Saône, ce passionné de mécanique qui dépose son premier brevet à 18 ans a aussi la "bougeotte". Ainsi, après des études au Mans, à Delle et à Casablanca, il travaille à Lyon, à Reims, à Chalon, à Bourg en Bresse, ...et à Giromagny (la liste n'est pas exhaustive !).

Mais si une rue de notre ville porte son nom, c'est en référence à ses activités de concepteur et de constructeur d'automobiles. C'est le 28 septembre 1946 qu'il inaugure officiellement un atelier de construction d'automobiles (et de mécanique générale) à Giromagny en s'installant dans les anciennes usines Warnod, situées au fond de l'actuelle place de Gaulle.



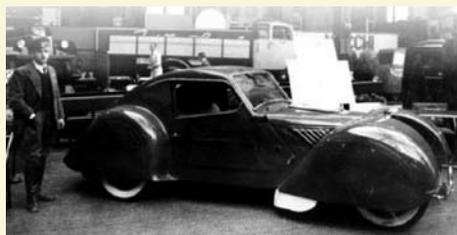
Il y conçoit et construit de petites merveilles en s'orientant vers les courses automobiles.



Dès 1949 il y réalise un châssis en aluminium ; équipé d'un essieu rigide et de ressorts à lames, le bolide at-

teint 150 km/h. Présent au Bol d'Or de Montlhéry en 1950, ce véhicule se classe 3^{ème}, de même qu'en 1951 mais en 1952 c'est la gloire avec la 1^{ère} place, exploit qui sera réédité en 1953, lui-même étant cette année là au volant.

Ces succès dopent la construction de véhicules de tourisme et sortent ainsi successivement les modèles "Grand Sport Populaire", "Grand Luxe Décapotable", "Torino", "Simplica", "Luxor" et certainement encore quelques autres. Une partie des travaux de carrosserie doit même être sous traitée pour assurer la production.



L'industrialisation est cependant difficile et sa boulimie d'innovation peine à convaincre les banquiers. C'est ainsi qu'il quitte Giromagny en 1954 pour s'installer dans la région Parisienne puis dans l'Auxerrois où il s'éteindra en 1983 laissant derrière lui une impressionnante collection d'innovations mécaniques comme son premier châssis, le "Lambert sans chocs" construit en 1926 et qui incorpore 4 roues indépendantes ou encore un véhicule électrique avec châssis tubulaire de 75 kg et une autonomie de ... 20 km, avec 75 kg de batteries.

Marie-Pascale KLEIN

Avec la contribution de Guy LAMBERT.

E M P L O I

Des postes sont ouverts par la gendarmerie en 2011 aux conditions suivantes.

Les candidats à la fonction de gendarmes professionnels doivent être de nationalité française et âgés de plus de 18 ans et de moins de 36 ans au jour de l'engagement. La taille minimale est de 1,70 m pour les hommes et 1,60 m pour les femmes. Aucun diplôme n'est exigé mais des épreuves de sélection sont organisées. La formation en école sous le régime de l'internat dure 12 mois ; elle est rémunérée à hauteur de 1417 € nets par mois et le salaire de début de carrière s'élève à 1668 € hors prestations familiales.

Les candidats à la fonction de gendarmes adjoints volontaires (nombreux métiers d'accompagnement y compris les activités de police) doivent être de nationalité française et âgés entre 17 et 26 ans et avoir participé à la journée nationale de défense. L'engagement initial est de 2 ans et peut être renouvelé une fois pour une durée de 3 ans. La formation dure de 6 à 13 semaines et la solde varie de 820 à 970 € nets par mois avec hébergement gratuit et prime d'alimentation de 215 € par mois.

Renseignements au 0 820 220 221 ou sur www.lagendarmerierecrute.fr

ENQUETE PUBLIQUE

Après l'arrêt des études sur le Plan Local d'Urbanisme par le Conseil Municipal (cf. C.R. de séance du Conseil Municipal du 9 juillet et GIRO.COM de septembre), l'enquête publique sur le projet de P.L.U présenté par la municipalité se déroulera du 29 novembre au 29 décembre 2010 inclus. Cette enquête portera également sur la mise en conformité du plan de zonage d'assainissement de la Commune tel qu'adopté par délibération de la CCHS le 7 Septembre 2010.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PLU et sur la mise en conformité du plan de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre déposé en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture (du lundi au jeudi de 9H00 à 12H00 et le vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00). Elles pourront également être adressées par écrit à Mr. le commissaire enquêteur, Mairie, 28 Grande Rue, 90200 GIROMAGNY.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie le lundi 29 novembre de 9H00 à 12H00, le samedi 18 décembre de 9H00 à 12H00 et le mercredi 29 décembre de 15H00 à 18H00. Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

LE QUARTIER SOLIDAIRE

Déneigement, suite ...

Pendant l'hiver à venir, la municipalité et le CCAS se mobiliseront pour venir en aide aux personnes âgées et handicapées isolées qui ne peuvent déneiger elles-mêmes devant leur habitation et qui n'ont personne dans leur entourage pour le faire. Sur demande le CCAS mandatera des prestataires pour déneiger le trottoir devant leur domicile. Ce service ne sera pas gratuit mais, en fonction de vos revenus, le CCAS pourra prendre en charge tout ou partie du montant de la facture. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, faites-vous connaître rapidement à l'accueil de la mairie ou téléphonez au 03 84 27 14 18. Vous recevrez la visite d'un élu qui déterminera avec vous vos besoins et les modalités de facturation. **Marie-Françoise BONY**

Equilibre

La première session des "Ateliers Equilibre" s'est ouverte et, comme en témoigne la photo ci-dessous, les ateliers fonctionnent dans la joie et la bonne humeur. Rendez-vous tous les jeudis après-midi de 15H45 à 16H45 en salle des fêtes de la mairie.



Repas des Anciens

La plupart des anciens de notre ville se sont retrouvés le dimanche 10 octobre pour le traditionnel "repas des Anciens" dans les locaux du collège Val de Rosemont, à l'invitation de la commune. Au menu cette année cassolette de Saint-Jacques à la fondue de poireaux et sauté de veau aux morilles et toujours autant de plaisir et de bonne humeur, notamment grâce à toute l'équipe de la cantine du collège que nous remercions chaleureusement.



B R E V E S

Mois du film documentaire

La Médiathèque Municipale de Giromagny, en partenariat avec le Conseil Général, participera à la 11^{ème} édition du Mois du Film Documentaire dont le thème est cette année : "Société laïque et religion" avec le film français "A la droite du Vatican, les traditionalistes" du réalisateur Gregory Laville. La séance se déroulera au Théâtre des Deux Sapins le mercredi 17 novembre à 20H30. Après la projection il y aura un débat en présence du réalisateur suivi du verre de l'amitié.

Tous au numérique

Le signal de télévision analogique s'éteindra définitivement dans notre région le mardi 16 novembre. Ceux qui n'ont pas encore pris les dispositions nécessaires pour recevoir le signal numérique peuvent encore se renseigner sur le site www.tousaunumerique.fr ou en téléphonant au 0970 718 718. Ils pourront aussi rencontrer des spécialistes le samedi 13 novembre de 8H00 à 15H00 sur la place des Mineurs. Ceux qui captent déjà le signal numérique devront réinitialiser la recherche automatique des chaînes sur leur téléviseur à partir de 12H00 mais de préférence après 19H00 le mardi 16 car certaines chaînes subiront des modifications d'adressage.

Médaille de la famille française

En vue de la préparation de la cérémonie traditionnelle, les pères ou mères de famille de nationalité française ayant :

- 4 ou 5 enfants pour la médaille de BRONZE ;
- 6 ou 7 enfants pour la médaille d'ARGENT ;
- 8 enfants ou plus pour la médaille d'OR

et domiciliés à GIROMAGNY sont priés de se faire connaître en mairie, au plus tard le 20 novembre 2010.

VISITE DE LA CARRIERE

Le jeudi 7 octobre au matin les élus de la CCHS étaient conviés par le directeur de la carrière de Lepuix, Abilio MOREIRA, à se rendre compte par eux-mêmes des importants travaux engagés par l'entreprise pour la prise en compte de l'environnement : nouveaux broyeurs plus silencieux, captation des poussières, bassins de décantation et de traitement des eaux de ruissellement, merlons anti-bruits, ... des investissements importants engagés dans un souci de développement durable selon le directeur. Les élus ont apprécié de façon positive l'évolution intervenue au cours des dernières années. Un point noir subsiste toutefois : celui du transport du ballast et des granulats par camions, même si les contrôles se sont fait plus précis.



GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

BREUVES

Concertation de quartier

La prochaine réunion de quartier concernera le "quartier des Vosges", c'est-à-dire les habitants des faubourgs d'Alsace et de Belfort, des avenues Jean Moulin et de Schwabmünchen, des rues de la Noye, du Colonel Weber, Philippe Berger, de Hauterive, Warnod, de Vescemont, du Voisinnet, de l'Abattoir, de la Gare, de la Gendarmerie, du sentier du Rioz et des allées de la Grande Prairie, des Fleurs, des Sports. Pour tous, rendez vous en mairie le mardi 16 novembre à 20H30.

Aussi le dimanche

Depuis le 17 octobre, Optymo a renforcé son service avec de nouvelles offres le week-end. Ainsi pour la ligne 37 qui dessert notre ville nous disposons désormais de 4 allers-retours vers Belfort le dimanche (horaires sur www.optymo.fr).

Journée du Souvenir

Le Souvenir Français organise le mardi 9 novembre une commémoration de l'anniversaire de la mort du général de Gaulle à 19H00 au square du Souvenir avec la participation de la clique de Lepuix. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur en mairie.

Noces d'or

La réception annuelle des noces d'or aura lieu le samedi 6 novembre à 17H30 en mairie. Seront honorés cette année les époux BREVET.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA
N° 107 - Dépôt légal 11-2010

EXPOSITION

La présidente de Giro'scrap, Patricia Vuillaumie peut être satisfaite de l'exposition organisée par son association, les 2 et 3 octobre 2010. Un grand nombre de visiteurs ont passé les portes largement ouvertes de la salle des fêtes où le thème des quatre saisons avait été joliment mis en musique dans les différentes compositions artistiques des adhérents de l'association mais aussi des élèves d'un atelier du collège. Découpage et collage de photos, travail sur la couleur et les formes en relation avec les vues retenues, toutes les actions de l'artiste aboutissent à un véritable tableau où le sens de l'image est rehaussé, magnifié.

Pierre Mathieu s'était glissé en automne et exposait ses renards de feu, ses fiers tétras-lyre, ses champignons parfumés, des aquarelles saisissantes de réalité fruits de l'observation attentive et passionnée de la faune et la flore de nos régions.



L'artisanat d'art avait été aussi mis à l'honneur et venait encore rehausser le charme de cette exposition. Chacun pouvait admirer et caresser les créations en bois tourné de Bernard Jeanblanc,

essayer de deviner l'essence du bois à la couleur, aux cernes et d'aventure penser que le vieux prunier abattu l'automne passé eût pu revivre entre les mains de Bernard au lieu de brûler dans le poêle.



Aurélie Rocher représentait l'art noble de la bijouterie et de la joaillerie. Cette jeune artiste crée des bijoux fantaisie, cuir, pierres fines, cristal ... mais elle travaille aussi l'or et l'argent et réalise des pièces originales et uniques. En apprentissage durant quatre ans chez un bijoutier joaillier à Lyon puis pendant deux ans chez un maître joaillier à Belfort, Aurélie est titulaire d'un CAP des Arts du Bijou et du Joyau et d'un CAP de sertissage. Depuis février 2010, dans son atelier, au 6 rue Saint-Pierre, à Lepuix-Gy, elle travaille sur demande et sur croquis et fabrique bracelets, colliers, bagues, boucles d'oreilles... Elle effectue également les réparations (Aréli Bijoux ; création et réparations ; 06 76 07 31 05).

PS : Si vous avez abattu un arbre et que son essence vous semble intéressante, contactez Bernard Jeanblanc au 03 84 27 17 53.

Jacques Colin

EN NOVEMBRE ...

Mardi 2 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Mardi 9 : # Commémoration de l'anniversaire de la mort du Général de Gaulle organisée par l'UNC et le souvenir Français à 19H00.

Judi 11 : # Célébration de l'armistice de 1918 au square du Souvenir.

Mardi 16 : # Extinction du signal de la télévision analogique et passage au numérique ;

Réunion du quartier des Vosges en mairie à 20H30.

Mercredi 17: # "A la droite du Vatican, les traditionnalistes", au T2S à 20H30

dans le cadre du mois du film documentaire.

Judi 18 : # Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie.

Samedi 20 : # Anniversaire de la libération de Giromagny à 19H00 ;

Flamenco Vivo au T2S à 20H30, un spectacle de chant et de danse.

Vendredi 26 : # Bourse de Noël organisée par l'association familiale du canton en salle des fêtes de la mairie de 9H30 à 11H30 et de 14H00 à 18H30.

Samedi 27 : # Bourse de Noël organisée par l'association familiale du canton en salle des fêtes de la mairie de 9H30 à 16H00.